

Blanchi, Darius Rochebin reviendra sur LCI lundi prochain

Le journaliste était mis en cause pour des comportements «déplacés ».

Par **Caroline Sallé**

Publié le 16/04/2021 à 10:58,

Mis à jour il y a 1 heure



Darius Rochebin avait rejoint à la rentrée LCI pour présenter chaque soir un entretien avec une personnalité. *JOEL SAGET /AFP*

Darius Rochebin devrait faire son retour sur LCI dès lundi prochain : telles sont les annonces faites à la rédaction de la chaîne par ses dirigeants, Thierry Thuillier et Fabien Namias. L'ancien présentateur suisse du journal télévisé du groupe audiovisuel public helvétique RTS, qui avait rejoint l'an dernier LCI en France, a été « *mis hors de cause* » par l'enquête suisse dans un scandale de harcèlement, selon les conclusions officielles publiées vendredi. Le retour de Darius Rochebin à l'antenne était donc prévisible, puisque le groupe TF1, maison-mère de LCI, avait indiqué depuis le début qu'il se conformerait aux conclusions de l'enquête menée et confirmé en début d'année qu'un retour du présentateur à l'antenne était « *en discussion* ».

Le cabinet d'avocates Troillet Meier Raetzo, mandaté par la RTS, a conclu qu'« *aucun acte constitutif de harcèlement sexuel, de harcèlement psychologique ou d'atteinte à la personnalité, dont M. Darius Rochebin serait l'auteur, n'est établi sur la base des témoignages qui leur ont été transmis par le collectif de défense dans le cadre du dispositif mis en place après la parution de l'article du Temps, en octobre 2020. De plus, aucun des faits rapportés ne peut être considéré comme un élément constitutif d'une infraction pénale.* »

Antoine Vey, l'avocat de Darius Rochebin, a déclaré vendredi matin que, « *après un délai d'attente de six mois, les conclusions de l'enquête suisse permettent de clarifier définitivement la situation. Rappelons que Darius Rochebin ne fait l'objet d'aucune procédure judiciaire* ». Il a également précisé que son client avait « *salué le sérieux de l'enquête menée en Suisse, dont les conclusions confirment ce qu'il a déclaré dès le premier jour* ».

Plainte contre « *Le Temps* »

En effet, la star de la télévision publique suisse conteste vigoureusement les faits depuis le premier jour. Et a rapidement porté plainte contre le quotidien suisse Le Temps, qui avait réalisé l'enquête le mettant en cause pour des paroles et des actes « *déplacés* » lorsqu'il officiait dans son pays.

Dans un courrier datant du mois de novembre, ses avocats de l'époque, Francis Szpiner et Vincent Solari, assuraient que le journaliste était « *victime d'une série d'allégations, d'insinuations et d'amalgames, qui le présentent sous un jour qui ne correspond aucunement à la réalité* ». Recruté par LCI à la rentrée dernière, Darius Rochebin s'était retiré dès la fin octobre de l'antenne après l'enquête du quotidien suisse et avait été remplacé par Élisabeth Martichoux. Sur la chaîne d'info du groupe TF1, le journaliste de 54 ans avait repris les rênes de la tranche 20 heures-21 heures, du lundi au jeudi. Il y présentait tous les soirs un entretien avec une personnalité médiatique.

Retour à l'antenne

Durant sa carrière à la télévision suisse, il a interviewé de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le dalaï-lama, Vladimir Poutine ou encore Greta Thunberg. Sa notoriété a permis à ce présentateur vedette de réaliser quelques « *coups* », à l'image de la première interview du cinéaste Roman Polanski en 2011 après son assignation

à résidence en Suisse. Ou l'entretien, fin 2019, avec François Fillon, dont la parole était devenue rare après sa défaite au premier tour de l'élection présidentielle. C'est d'ailleurs grâce à cet entretien que TF1 l'avait repéré.